

PISCINE – ACTIVITES AQUATIQUES

TARIFS POUR L'ANNÉE 2018/2019

1. ACCUEILS COLLECTIFS

1- Scolaires :

		40 min		45 min		50 min		1 h	
		1 classe	2 classes						
Écoles primaires	Du territoire Intercommunal	62.95 €	125.90 €	69.95 €	136.40 €	78.05 €	156.10 €		
	Hors territoire Intercommunal	65.85 €	131.70 €	73.35 €	146.70 €	81.65 €	163.30 €		
Collèges et lycées	Du territoire intercommunal	38.25 €	76.45 €	43.00 €	85.95 €	46.95 €	93.92 €	56.33€	112.70€
	Hors territoire Intercommunal	55.25 €	110.5 €	62.10 €	124.25 €	67.9 €	135.75 €		

2- Groupes et associations :

		Séance de 1h avec 2 éducateurs	Séance de 1h avec 1 éducateur	Séance de 1h sans éducateur
Groupes et Associations	Du territoire Intercommunal	127.50 €	102,00 €	70,00 €
	Hors territoire Intercommunal	177.45 €	152.15 €	80.00€

Forfait calculé pour un groupe de 20 personnes minimum et 60 maximum.

3- Accueil de loisirs :

Enfants des ALSH et EJ	Du territoire Intercommunal	2.00 €
	Hors territoire Intercommunal	2,40 €
Animateurs		Gratuit

2. COURS DE NATATION

Les tarifs des cours de natation sont basés sur un forfait de 30 séances annuelles.

L'achat d'une carte d'accès aux cours est obligatoire (coût 3 € en plus des cours). Cette carte peut être réactualisée chaque année. En cas de perte, la carte est facturée à 3 €.

- Cours de natation : 40 minutes
- Cours « Aqua-dos » : 40 minutes plus 15 minutes d'accès au bain bouillonnant et au hammam (relaxation très utile pour les personnes ayant des problèmes de dos)

Nombre de personnes par cours de natation (Enfants/Adultes) :

- Niveau éveil, familiarisation, débutants enfants et adultes : 10 personnes
- Niveau apprentissage jusqu'au perfectionnement : 12 personnes
- Aqua-dos et nage avec palmes : 17 personnes

Tarifs :

– A l'année

Habitants du territoire Intercommunal	Enfants	195.00 €
	Adultes	234.00 €
Habitant hors territoire Intercommunal	Enfants et Adultes	321,00 €

Possibilité de s'inscrire en cours d'année, tarif au prorata du nombre de séances restant.

– A l'unité

Habitants du territoire Intercommunal	Enfants	6,50 €
	Adultes	7.80 €
Habitant hors territoire Intercommunal	Enfants et Adultes	10,90 €

Séances pendant une période où les cours sont terminés et/ou pendant les vacances, et sous réserve de 8 inscriptions.

3. STAGE DE NATATION

Vacances de la Toussaint

Vacances d'Hiver

Vacances de Printemps

Vacances d'été

Pour les stages d'une durée de 5 jours :

- 5 séances d'une heure

Pour les stages d'une durée de 4 jours (en fonction des dates de vacances) :

- 4 séances d'une heure et quart

Pour tous les stages :

- Test obligatoire avant toute inscription.
- Nombre de places : 10 (stage sous réserve de 8 inscriptions)

Tarifs :

Habitants du territoire Intercommunal	Enfants	42.00 €
	Adultes	51.00 €
Habitant hors territoire Intercommunal	Enfants et Adultes	70.00 €

4. AQUAGYM et Circuit AQUA TRAINING

AQUAGYM :

Les tarifs des cours d'aquagym sont basés sur un forfait de 30 séances annuelles.

Durée de la séance : une heure (45 minutes de cours et 15 minutes d'accès au bassin, bain bouillonnant, et/ou hammam).

L'achat d'une carte d'accès aux cours est obligatoire, coût 3€. Cette carte peut être réactualisée chaque année. En cas de perte, la carte est facturée à 3 €.

Cours d'aquagym : 25 personnes/cours

Tarifs :

– A l'année

Habitants du territoire Intercommunal	Enfants et Adultes	195.90 €
Habitant hors territoire Intercommunal	Enfants et Adultes	244.20 €

Possibilité de s'inscrire en cours d'année, tarif au prorata du nombre de séances restant.

– A l'unité

Habitants du territoire Intercommunal	Adultes	6,55 €
Habitant hors territoire Intercommunal	Adultes	8,15 €

Séances pendant une période où les cours sont terminés et/ou pendant les vacances

Circuit AQUA TRAINING :

Forfait de 15 séances, avec 20 personnes/cours.

Durée de la séance : une heure (40 minutes de cours, 10 minutes de préparation du matériel, et 10 min de rangement et d'accès au bassin, bain bouillonnant, et/ou hammam).

Habitants du territoire Intercommunal	Adultes	150.00 €
Habitant hors territoire Intercommunal	Adultes	187.00 €

Paiement des cours de natation et d'aquagym :

▪ **Maintien des mêmes conditions de paiement :**

- Soit la totalité par chèque, espèces, carte bancaire, chèques vacances le jour de l'inscription.
- Soit paiement par prélèvement du Trésor Public en trois fois. Les prélèvements se feront entre les 24 et 27 des mois de septembre, novembre 2018 et janvier 2019. Dans cette hypothèse cas, le montant des 3 prélèvements s'élèveront à :

Pour les cours de natation :

- Habitants du territoire : Enfant : 65.00€
Adulte : 78.00€
- Habitants hors territoire : Enfant et adulte : 107.00€

Pour les cours d'aquagym :

- Habitants du territoire : 65.30€
- Habitants hors territoire : 81.40€

- Participations des comités d'entreprise acceptées.

Pour le circuit aqua training :

- La totalité par chèque, espèces, carte bancaire, chèques vacances le jour de l'inscription.

▪ **Remboursement**

En cas de cours non effectués, remboursement sur demande des intéressés :

- Des séances non effectuées, en dessous de 30 séances annuelles, pour fermeture de la piscine pour des raisons techniques.
- Des séances non effectuées, pour un changement de situation (déménagement, mutation professionnelle, changement de travail, reprise de travail, changement d'emploi du temps pour les étudiants. Fournir un justificatif).
- Pour raison médicale au-delà de 3 mois consécutifs d'interruption : remboursement de la moitié des cours non effectués. Fournir un certificat médical.

5. JARDIN AQUATIQUE

Le jardin aquatique permet aux enfants de se familiariser avec l'élément aquatique, d'évoluer en autonomie et de se préparer à l'apprentissage des différentes nages. La séance est ludique et des conseils par un éducateur sont donnés aux familles. Plusieurs jeux et ateliers sont proposés avec le matériel pédagogique (tapis, toboggan, frites géantes, etc.)

- L'activité s'adresse aux enfants de 2 à 5 ans inclus
- Séance d'une heure
- Nombre de personnes par cours : 30 enfants + un parent accompagnateur/famille
- Tarif – forfait de 15 séances (2 sessions à l'année)
- Le tarif inclus l'entrée de l'enfant et d'un adulte.

Tarifs :

Habitants du territoire Intercommunal	Enfants et Adultes	95.50 €
Habitant hors territoire Intercommunal	Enfants et Adultes	151,75 €

Possibilité de s'inscrire en cours d'année, tarif au prorata du nombre de séances restant.

Remboursement des cours de jardin aquatique

En cas de cours non effectués, remboursement sur demande des intéressés :

- Des séances non effectuées, sauf si possibilité de report
- Des séances non effectuées, pour un changement de situation des parents (déménagement, mutation professionnelle, changement de travail, reprise de travail, changement d'emploi du temps pour les étudiants. Fournir un justificatif.
- Pour raison médicale de l'enfant, au-delà de 4 semaines d'interruption consécutives : remboursement de la moitié des cours non effectués. Fournir un certificat médical.

6. AQUABIKE

5.1 Forfait séance

Séance d'1 heure : 40 min de cours, 10 min d'installation et rangement, et environ 10 min d'accès au bain bouillonnant et/ou hammam

- Activité à partir de 16 ans révolus
- 3 forfaits de 10 séances par an
- Certificat médical obligatoire de non contre-indication à la pratique de l'aquabike.

Tarifs :

– **A l'année**

Habitants du territoire Intercommunal	Adultes	99.85 €
--	---------	---------

Habitant hors territoire Intercommunal	Adultes	124.85 €
--	---------	----------

Possibilité de s'inscrire en cours d'année, tarif au prorata du nombre de séances restant.

– A l'unité

Habitants du territoire Intercommunal	Adultes	10.00 €
Habitant hors territoire Intercommunal	Adultes	12,50 €

Séances pendant une période où les cours sont terminés et/ou pendant les vacances

Paielement et remboursement

▪ **Paielement :**

Le montant total est autorisé par chèque, espèces, carte bancaire et chèques vacances le jour de l'inscription.

▪ **Remboursement :**

En cas de cours non effectués, remboursement sur demande des intéressés :

- Des séances non effectuées, sauf si possibilité de report
- Des séances non effectuées, pour un changement de situation (déménagement, mutation professionnelle, changement de travail, reprise de travail, changement d'emploi du temps pour les étudiants. Fournir un justificatif.
- Pour raison médicale au-delà de 4 semaines d'interruption consécutives : remboursement de la moitié des cours non effectués. Fournir un certificat médical.

6.2 Location d'aquabike

- Mise en place de 2 ou 4 vélos par ouverture* au public
- Réservation d'un vélo pendant une durée de 30 mn
- Activité à partir de 16 ans révolus
- Réservation à la caisse piscine
- Tarif : **3.20 €** en sus de l'entrée piscine

(*) Jours et heures en fonction de la fréquentation et des périodes scolaires/vacances.

TARIFS D'ENTRÉE A LA PISCINE 2018 - 2019 PROPOSITIONS D'ABONNEMENTS ET DE TARIFS

1. Tarif unitaire

ADULTE	3,40 €
ENFANT (-18 ans)	2,40 €
ÉTUDIANT (-28 ans) DEMANDEUR D'EMPLOI (<i>sur justificatif</i>)	2,80 €
ENFANT (-2ans)	Gratuit

2. Abonnement

Pour le prépaiement des entrées, une carte magnétique est vendue aux utilisateurs.

CARTE	3,00 €
Carte perdue	3.00€

Les tarifs d'entrée pour les habitants de Liffré Cormier Communauté, familles nombreuses (sur présentation du livret de famille), comité d'entreprise, C.O.S, C.I.A.S et C.C.A.S. :

	10 entrées	30 entrées
ADULTE	29,50 €	83.00 €
ENFANT (-18 ans)	19,70 €	57.10 €
ÉTUDIANT (-28 ans) DEMANDEUR D'EMPLOI (<i>sur justificatif</i>)	22,50 €	

Tarifs pour les communes extérieures :

	10 entrées	30 entrées
ADULTE	30,60 €	86.00 €
ENFANT (-18 ans)	21,50 €	63.10 €

Tous les abonnements sont valables 1 an à partir de la 1^{ère} entrée.

3. Abonnement mensuel :

- La carte « famille » sur présentation du livret de famille (enfants et parents) est au prix de :

Habitants du territoire Intercommunal	35.20 €
Habitants hors territoire Intercommunal	40,80 €

Elle permet de venir **enfants + parents** de façon illimitée dans le mois, elle est valable 1 mois de date à date.

- Durant la période d'été

Il est proposé durant la période d'été des **cartes personnelles** mensuelles, permettant les entrées illimitées (valables du 1^{er} au 31 de chaque mois). Ces cartes sont nominatives et ne permettent que l'entrée des personnes les possédant.

ADULTE	29,80 €
ENFANT (- 18 ans)	19.000 €

Le supplément hammam et/ou bain bouillonnant reste un supplément à régler à la caisse : **2.10 €**

Vu pour être annexé à la présente délibération n°

Le Président,
Loïg CHESNAIS-GIRARD